



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Montreuil, le 22 janvier 2007

Ministère des Transports, de l'Équipement,
de la Mer et du Tourisme.
Monsieur Gandil, Secrétaire général du ministère
Tour Pascal A
92055 La Défense cedex

Monsieur le Secrétaire général,

La réunion du 1^{er} Mars 2006 conduite sous l'autorité de monsieur le Directeur général de la Mer et des Transports portant sur la clarification des compétences des instances paritaires du secteur maritime, avait abouti à une proposition de création d'un CTPC «Mer » placé auprès du Directeur général et avait vocation à se substituer au CTP spécial « mer » et au CTPC de la D.A.M qui dans leur configuration actuelle ne répondent pas aux besoins de concertation.

Après avoir été informé par la D G P A que cette proposition qui recueillait pleinement notre accord, avait fait l'objet d'un rejet par la D.G.A.F.P. nous avons appris au cours d'une réunion d'échanges sur le maritime en début décembre entre la Fédération et les services concernés que la situation restait toujours des plus confuse.

Cela n'est pas admissible. Les personnels des secteurs maritimes sont de fait privés d'un lieu où ils puissent débattre des nombreuses questions portant sur les évolutions des services maritimes spécialisés et déconcentrés ainsi que sur les impacts de la décentralisation des ports d'intérêt national sur l'organisation des missions maritimes et les moyens de les assurer efficacement.

Je vous confirme le besoin impérieux de réunir sans tarder une instance paritaire qui permettrait cette approche transverse aux différents services concernés et vous demande en conséquence de débloquer la situation le plus rapidement possible.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous faire connaître votre position et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le secrétaire général,

signé

Jean Marie RECH

Copie :

Madame H. JACQUOT – GUIMBAL, Directrice générale du personnel et de l'administration
Monsieur P. RAULIN, Directeur général de la Mer et des Transports
Monsieur M. AYMERIC , Directeur des Affaires Maritimes